

**Fiche argumentaire d'actualité : la disparition de notre souveraineté budgétaire**
le 30/10/2014

Après avoir adressé à la France une lettre de remontrance (rédigée en anglais !) pour demander des explications sur son budget, la Commission européenne devrait finalement décider de ne pas entamer, pour cette année, de procédure de sanction contre notre pays. Le Premier ministre a aussitôt fanfaronné assurant que la France tenait « ses engagements » (sic) vis à vis de la Commission et qu'il n'y avait donc aucune « humiliation » à redouter dans cette affaire. Mais dans ce système anti-démocratique l'humiliation est consubstantielle et donc permanente. En effet, si la France évite pour l'instant la sanction c'est seulement parce que le gouvernement français a cédé aux exigences de la Commission...

1) La réalité des Traités :

Depuis l'entrée en vigueur du TSCG (Traité sur la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance), ou Pacte budgétaire, en 2013, la France a perdu dans les faits sa souveraineté budgétaire, c'est-à-dire sa liberté de disposer librement du fruit de ses impôts et donc de décider de sa politique ; étant entendu qu'il n'est pas de politique sans financement, donc sans budget.

La disparition de notre souveraineté budgétaire a été progressive et minutieusement préparée. Elle succède à la disparition de notre souveraineté monétaire, effective depuis Maastricht et l'arrivée de l'euro au début des années 2000.

En 1997 a ainsi été adopté le Pacte de Stabilité et de Croissance qui imposait déjà aux Etats un certain nombre de normes et contraintes comptables, limitant sous d'apparents beaux principes le niveau de la dette et des déficits publics.

Continuellement hors des clous qu'ils s'étaient eux-mêmes imposés, les gouvernements UMPS ont toujours négocié l'absence de sanctions par la promesse de transferts de compétences et de pouvoirs de contrôle supplémentaires.

Aujourd'hui la France est liée par des Traités au degré supérieur de contrainte. La CJUE (Cour de Justice de l'Union européenne) peut être amenée à statuer en dernière instance et infliger des amendes financières de plusieurs milliards d'euros en cas de saisie par la Commission ou un autre Etat membre.

L'humiliation de la soumission ou la sanction : tel est le choix indigne auquel l'UMPS a soumis notre pays, au fil d'une politique faite pour l'Europe et contre la France.

2) Entre opacité et enfumage politique :

Au mépris des Traités, au mépris de la réalité politique telle qu'elle transpire abondamment dans les sommets du Conseil européen à Bruxelles, et malgré tous les artifices de communication, le Président de la République et le gouvernement continuent de nier l'évidence et revendiquent une liberté qui n'existe plus.

- La lettre de Bruxelles : quintessence de l'humiliation

L'épisode de la lettre de remontrance adressée par la Commission européenne à la France le 23 octobre dernier est révélateur de ce refus de nos gouvernants d'assumer une situation objectivement honteuse et profondément abaissante pour les Français.

Le Président de la République a ainsi ordonné que cette lettre ne soit pas publiée tant elle illustre la cruelle réalité sur l'état d'asservissement de la France.

Rédigée en anglais -signe d'un profond mépris- dans un style froid et direct, comme s'adresserait un chef de service à ses subalternes, cette lettre publiée par Médiapart constitue en elle-même une humiliation d'une violence symbolique inouïe. Des guerres ont eu lieu par le passé pour moins que ça...

« *Cachez cette vérité que je ne saurais voir* » : ainsi aurait pu parler François Hollande ou le nouveau *Tartuffe* de Molière.

Alors il faut enfumer et enfumer encore : le Président assure la France de sa pleine liberté ; Valls se félicite que la France ne soit pas sanctionnée par la Commission européenne alors que son gouvernement s'est simplement soumis aux exigences de cette dernière ; les députés socialistes proclament dans le vide que le « Parlement est souverain en matière budgétaire », ce qui est politiquement faux et constitue par ailleurs un bel aveu qu'il ne l'est plus dans bien d'autres domaines...

- 3,6 milliards d'euros : le prix de la soumission

Si le budget de la France n'est finalement pas rejeté cette année par la Commission européenne (**ce qui ne signifie pas pour autant que celui-ci sera jugé « conforme »**), c'est d'abord parce que le gouvernement s'est totalement soumis aux exigences de Bruxelles.

Michel Sapin, ministre des Finances, a ainsi promis 3,6 milliards d'euros d'efforts supplémentaires, officiellement sous formes de nouvelles « ressources », c'est-à-dire d'impôts. Le tout au nez et à la barbe du Parlement qui devra donc inscrire ce nouvel effort dans la prochaine Loi de finance rectificative d'ici la fin de l'année.

En outre, le gouvernement a multiplié les gages à Bruxelles sur l'accélération de sa politique d'austérité : taxe (sous forme de charges sociales) sur les dividendes des petites et moyennes entreprises, modulation des allocations familiales, augmentation des taxes sur le gazole à destination des automobilistes et des poids lourds, etc.

3) Position du Front National :

Un tel spectacle ne peut que conforter les positions du Front National pour un retour non seulement de notre souveraineté budgétaire, mais plus largement de notre Souveraineté tout court.

Il faut donc dénoncer l'ensemble des Traités qui organisent politiquement et juridiquement notre asservissement ; sortir de l'Union européenne par voie de référendum (ou bien avaliser cette sortie par référendum, si l'urgence ne permet pas la tenue dans des délais brefs d'un tel scrutin) et enfin réorienter l'ensemble de nos politiques publiques dans le sens de l'intérêt national.

Auteur : Joffrey Bollée